



- Assemblée plénière -

Lourdes : la Région s'engage aux côtés de l'Etat et mobilise 20M€ pour l'avenir de la destination et du territoire

Réunis en Assemblée plénière sous la présidence de Carole Delga, jeudi 24 mars, les élus régionaux ont validé l'engagement de la Région aux côtés de l'Etat et des Collectivités locales, dans le Plan Avenir Lourdes. Composé de 100 actions, ce plan partenarial vise à accompagner collectivement le développement de cette destination et de ce territoire particulièrement impacté par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. La Région y contribuera à hauteur de 20 M€.

2^e ville hôtelière de France et Grand Site Occitanie, la ville de Lourdes a été directement impactée par les conséquences de l'épidémie du coronavirus enregistrant une chute de fréquentation et d'activité inédite pour la destination, du fait notamment de l'annulation des pèlerinages, de l'absence de clientèles étrangères ou encore de l'arrêt du tourisme de groupe.

Tout en répondant à l'urgence de la situation en accompagnant la commune et les professionnels locaux face à la crise, la Région a pris part aux côtés de l'Etat au comité de pilotage visant à définir une stratégie de développement pour la destination et à engager un nouvel élan pour Lourdes en agissant sur le court, le moyen et le long terme.

« J'ai fait de la souveraineté une priorité transversale de notre action en 2022 et pour les années à venir. Dans ce cadre, il s'agit aussi de permettre à nos territoires de résister face aux différents chocs qui pourront s'imposer à nous à l'avenir. Je pense notamment à Lourdes, une des principales destinations touristiques d'Occitanie et la deuxième ville hôtelière de France, qui a particulièrement été impactée par la crise sanitaire. A elle seule, Lourdes représente la moitié de la baisse de fréquentation dans l'hôtellerie enregistrée en Occitanie ces 2 dernières années.

Dès le début de la crise, au printemps 2020, nous avons donc travaillé avec l'Etat et les acteurs du territoire pour soutenir l'économie lourdaise et les professionnels locaux. Sans attendre, nous avons souhaité poursuivre ce partenariat avec ce Plan Avenir Lourdes - Ambition 2030. Aujourd'hui, avec l'Etat, le Département, la Ville, l'Agglomération et l'ensemble des acteurs locaux, nous fixons un cap pour l'avenir de la destination. Ce plan s'accompagne bien sûr de financements, 20 M€ pour la Région, mais il porte surtout une vision d'avenir, partagée et partenariale.

Désormais, il s'agit de travailler main dans la main pour, d'une part, consolider la position de Lourdes sur le tourisme spirituel et, d'autre part, poser les jalons d'une destination réinventée. Donner un nouvel élan à la destination Lourdes/Pyrénées, voilà notre ambition. Cela passe notamment par l'adaptation aux nouveaux enjeux du tourisme : environnement, pouvoir d'achat, tourisme 4 saisons et diversification des activités pour attirer un public plus large tout au long de l'année au cœur des Pyrénées » a notamment déclaré Carole Delga ce jeudi 24 mars à l'occasion de l'Assemblée plénière.

Ce plan partenarial prévoit 100 actions reposant sur 3 orientations :

- Consolider la position de Lourdes en tant que « leader » du tourisme spirituel en poursuivant l'accueil de pèlerins ;
- Compléter le tourisme spirituel, afin de faire de Lourdes une destination d'expérience et de rencontre entre les cultes et les cultures ;
- Diversifier les activités proposées, afin d'attirer un public plus large pouvant y séjourner pour son patrimoine culturel et naturel, son potentiel sportif et son ancrage au cœur des Pyrénées.

Dans ce sillage, cette nouvelle orientation aura comme objectif pour Lourdes de devenir une destination 100% responsable sur le plan social et environnemental, dans le cadre d'une stratégie de résilience ayant toute sa place dans la feuille de route régionale que constitue le Pacte v et ért pour l'Occitanie.

Parmi les actions prioritaires identifiées par les partenaires, plusieurs projets seront engagés à court terme comme par exemple **la rénovation des halles gourmandes des Pyrénées, la construction d'un centre de congrès, un plan façades, la rénovation des 3 places centrales, la création de la maison des arts et de la jeunesse ou encore la reconstruction du Pont Peyramale.**

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en 2020, la Région a accompagné les entreprises touristiques lourdaises à travers **39 « Pass et Contrats Relance/Rebond »** représentant **3,6M€** d'aides régionales ainsi que dans le cadre du « **Fonds L'OCCAL** » qui a permis de soutenir **160 entreprises** pour un montant total de **plus d'1 M€**. Elle a également mobilisé **516 000 € pour la ville de Lourdes**, dans le cadre de ses politiques contractuelles, afin de soutenir la rénovation de plusieurs équipements publics (rénovation d'un terrain synthétique, remplacement de l'ascenseur urbain de la tour de Brie, rénovation énergétique des écoles, parcours numérique du château fort, ...)

Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)